



UQAC

**Centre intersectoriel en santé
durable (CISD)**
Université du Québec à Chicoutimi

CENTRE INTERSECTORIEL EN SANTÉ DURABLE (CISD)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 JANVIER 2020

PROCÈS-VERBAL

SAGUENAY, LE 17 JANVIER 2020, 14 H

Lieu : local H1-1110, UQAC

Date : 17 janvier 2020

Heure : 14 h

Sont présents :

Arnaud, Vincent
Beaulieu, Louis-David
Blackburn, Marie-Ève
Bouchard, Kévin
Brault, Marie-Christine
Chouinard, Maud-Christine
Cynthia Gagnon
Dion, Jacinthe
Dufresne, Sébastien
Gaboury, Sébastien
Laprise, Catherine
Maltais, Danielle
Martin Lavallière
Morin, Charles
Paquette, Linda
Riffon, Olivier
Rubens A. da Silva
Vézina, Hélène (retard)

Sont absents :

Bizot, Dominic	Legault, Jean
Blackburn, Patricia	Mcheick, Hamid
Bordeleau, Claude	Momen, Gelareh
Bouchard, Bruno	Ngomo, Suzy
Bouchard, Julie	Parent, Anne-Martine
Bouchard, Luigi	Pichette, André
Chevrette, Tommy	Plouffe, Jacques
Côté, Karine	Poitras, Marie-Ève
Douesnard, Jacinthe	Ribeiro, Fernanda
Duchesne, Elise	Richer, Louis
Farinas, Marie-Isabelle	Ripoll, Lionel
Gauthier, Diane	Roberge, Véronique
Girard, Simon	Simard, Sébastien
Jafari, Reza	Tremblay, Karine
Laberge, Luc	Tremblay, Sabrina
Lalande, Daniel	

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Sébastien Leblanc-Proulx, président et secrétaire de l'assemblée après quelques minutes de retard puisque le quorum fut atteint à 14 h 10. 16 membres réguliers et associés étaient présents sur un total de 48, soit un tiers des membres votants.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour est présenté par Sébastien Leblanc-Proulx. Marie-Christine Brault souhaite ajouter au varia une annonce à propos d'un événement cet hiver. Catherine Laprise souhaite également ajouter un point d'information en lien avec la mise en place d'un comité stratégique UQAC-CIUSSS. Kevin Bouchard propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé par Sébastien Gaboury.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée spéciale du 15 février 2019

Deux assemblées spéciales ont eu lieu depuis la dernière assemblée générale de 2019. Ainsi, trois procès-verbaux sont à être adoptés. Un résumé des trois dernières assemblées est présenté. Danielle Maltais souligne que les individus qui proposeront et appuieront ce point devront avoir été présents aux trois rencontres. Personne n'a de questions ou d'éléments à modifier aux procès-verbaux. Danielle Maltais propose l'adoption du procès-verbal, appuyé par Jacinthe Dion.

4. Présentation du rapport annuel 2018-2019

Catherine Laprise fait la présentation du rapport annuel. Elle explique que le document a été demandé par la direction de l'UQAC afin de démontrer les retombées de Centre. Sébastien Leblanc-Proulx a ainsi colligé toutes les informations reliées aux activités, aux publications et aux projets en cours réalisés par les membres liées à la mission du Centre pour la période du 1^{er} juin 2018 au 31 mai 2019. L'exercice ne tente pas de démontrer que le tout est survenu grâce au CISD, mais simplement de démontrer l'ampleur de la recherche liée à la santé durable dans la région.

Chaque section du rapport est succinctement présentée. Le rapport est disponible à l'adresse suivante : <https://www.uqac.ca/santedurable/diffusion/documentation/>

Catherine Laprise mentionne en commentaires additionnels les points suivants :

- Le nombre de membres réguliers était plus élevé l'an dernier étant donné la présence de plusieurs chercheurs de l'Université de Sherbrooke. Il a été demandé par l'administration de l'UQAC de les considérer comme membres associés afin de respecter les règles en place pour les centres de recherche à l'UQAC. Depuis, un comité stratégique UQAC-CIUSSS a été mis en place et des pourparlers ont lieu afin de faciliter la recherche entre les institutions. La situation concernant les membres réguliers provenant de l'externe pourrait ainsi être revue dans l'avenir.
- Les membres étudiants de l'Université de Sherbrooke ne sont pas affectés par cette situation. D'ailleurs, la présidente du comité étudiant du CISD provient de cet établissement (Andrée-Anne Clément)
- Un nouveau membre citoyen s'ajoute cette année, Sarah Bérubé, en remplacement de Sylvain Belley.
- Une cartographie interactive des spécialités des membres chercheurs du RISUQ est en construction à l'aide du logiciel VIVO. Sébastien Leblanc-Proulx est en contact avec le service de la

bibliothèque afin d'implanter le système à l'UQAC et de pouvoir intégrer l'information concernant nos membres.

- Sébastien Leblanc-Proulx tient à jour les publications des membres réguliers dans un fichier Endnote. Toutes les publications (ex. entrevues radio, articles scientifiques, affiches) sont comptabilisées ainsi que les maîtrises et thèses des étudiants dirigés. D'ailleurs, tous les membres sont invités à contacter Sébastien s'ils désirent faire la promotion de l'une de leurs productions scientifiques sur la page Facebook du Centre.
- Si des membres ont des besoins concernant l'organisation d'un événement (ex. colloque, journée scientifique), il est possible d'en faire la demande à Catherine. Les propositions seront évaluées selon l'emploi du temps et des priorités de l'agent de liaison.
- Si vous êtes membre associé, mais souhaitez devenir régulier étant donné l'assouplissement des règles depuis la création du centre, veuillez contacter l'agent de liaison afin de faire le transfert.
- Si vous avez des partenaires que vous jugez intéressants pour le CISD, faites-en part au Centre afin de débiter la conversation avec eux. Une des prochaines priorités du Centre est d'établir des partenariats avec différentes organisations.
- La publication du rapport annuel a permis d'obtenir la deuxième année de contrat de l'agent de liaison à temps plein de la part de l'UQAC.
- La FUQAC a octroyé à la mi-décembre une subvention de 30 000 \$ au CISD. Catherine Laprise devait fournir un résumé des dépenses liées à cet octroi. Elle a proposé la distribution suivante, approuvé au préalable par le comité scientifique :
 - 15 000 \$ — Effet levier dans des demandes transversales ou des dossiers FRQS
 - 1 500 \$ — Organisation d'un bar des sciences
 - 8 000 \$ — Rédaction d'articles scientifiques sur la santé durable
 - 5 500 \$ — École d'été avec le CÉSAM

5. Modification aux statuts et règlements concernant le quorum des assemblées

Sébastien Leblanc-Proulx explique que depuis les premières assemblées, un problème de quorum est présent. Lors de la dernière rencontre, il avait été proposé de modifier le quorum avec une présence de 50 % des membres réguliers, mais le vote n'a pu être tenu, étant donné le manque de participants à la rencontre. Il propose aux participants de débiter sur la proposition suivante :

Présentement en vigueur (adopté le 21 janvier 2019)

« *QUORUM DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES*

Le quorum des assemblées générales annuelles est atteint avec le tiers des membres votants. [...] »

Proposition de modification

« *QUORUM DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ET SPÉCIALES*

Le quorum des assemblées générales et spéciales est atteint avec une présence de 50 % des membres réguliers. [...] »

Il rappelle que le vote sera fait de manière secrète, à moins qu'un membre votant fasse la demande que le vote se tienne à main levée. Si tel est le cas, un vote à main levée devra être fait et les deux tiers des votes devront être en faveur de la proposition. Linda Paquette trouve la procédure bizarre. Selon elle, cet autre vote devrait être également secret. Sébastien Leblanc-Proulx mentionne qu'il suit les directives du code Morin et qu'il n'a aucun problème à ce que ce vote soit secret. Concernant la proposition, Sébastien

Gaboury craint qu'avec ce nombre plus restreint, il y ait moins de participation des membres et partage ses frustrations face à cette problématique qui est discutée à toutes les assemblées. Linda Paquette propose alors de garder le quorum initial, mais de l'appliquer seulement pour les votes. Lorsque le quorum n'est pas atteint dans une telle circonstance, un vote électronique pourrait avoir lieu. Charles Morin trouve l'idée d'un vote électronique intéressante puisqu'il est difficile pour lui de se déplacer aux assemblées étant donné son emploi du temps. Kévin Bouchard et Jacinthe Dion trouvent quant à eux qu'il est important de garder les votes pendant les assemblées, sinon il y aura un désintéressement encore plus grand afin d'assister aux assemblées. Olivier Riffon mentionne que les débats d'idées sont difficiles à faire en ligne et que la discussion présente n'aurait pu se transposer en virtuel. Danielle Maltais propose ensuite qu'il y ait une manière de s'assurer que le quorum ne soit pas atteint avec seulement la présence des membres du comité scientifique. Vincent Arnaud propose qu'il y ait en plus du quorum proposé un ajout de 10 % de membres associées. Olivier Riffon mentionne que sur un CA où il participe, les votes sont par défaut électronique, à moins que quelqu'un ne fasse la demande qu'il y ait un débat et ainsi un vote en présentiel. Catherine Laprise croit qu'avec le quart des membres votants plutôt que le tiers, le problème de quorum serait réglé.

Sébastien Leblanc-Proulx rappelle la proposition en jeu et suggère aux participants de la modifier ou de la mettre au vote. Jacinthe Dion propose de voter sur la proposition et demande que le vote soit fait à main levée. La demande de tenir le vote à main levée est voté et adoptée à l'unanimité. La proposition de modification du quorum est ensuite votée et refusée unanimement. Linda Paquette, appuyée par Jacinthe Dion, fait la proposition suivante :

« *QUORUM DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES*
Le quorum des assemblées générales annuelles est atteint avec le quart des membres votants. [...] »

La proposition est votée et acceptée à l'unanimité.

6. Varia

6.1. Invitation de Marie-Christine Brault à la conférence de pierre Lavoie

Marie-Christine Brault invite tous les membres à venir participer à une conférence de Pierre Lavoie sur le LAB-École le 10 mars 2020 à 11 h.

6.2. Mise en place d'un comité stratégique UQAC-CIUSSS

Catherine explique qu'elle fait nouvellement partie en tant que directrice du CISD d'un comité stratégique UQAC-CIUSSS. Ce comité a comme mandat d'aider à la collaboration entre les deux institutions. L'harmonisation de concours, d'événements, de politiques et de lieux physiques pour collaborer est en discussion.

7. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé d'un commun accord de lever la séance.

[Rédaction terminée le 30 juin 2020 par Sébastien Leblanc-Proulx]